LE PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

CREPI
Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion
ALSACE

Une passerelle privilégiée pour les demandeurs d'emploi

Le parrainage est un accompagnement personnalisé délivré par des professionnels en activité à des personnes éloignées de l'emploi ayant un projet professionnel, quel que soit leur âge, leur sexe, leur qualification ou leur origine sociale ou géographique.

Le parrainage : une rencontre

Le parrainage offre au filleul la possibilité de « renouer » avec le monde économique, via un parrain ou une marraine en activité. Ce lien doit lui permettre d'acquérir de nouveaux repères :

- un regard actualisé sur ses propres capacités et les attentes des employeurs,
- une confiance et une énergie restaurées à travers un dialogue pratique et bienveillant,
- un appui concret (simulation d'entretiens, mise en relation…) permettant d'ouvrir la recherche d'emploi.

Un encadrement facilité par les CREPI

Le parrainage doit faciliter l'accès et /ou le maintien dans l'emploi du filleul en lui permettant de structurer ses recherches d'emploi, de bénéficier d'un réseau relationnel et de conseils sur le secteur économique. Le parrainage est donc ouvert à toutes les entreprises quelles que soient leur taille, leur activité ou leur situation économique. En effet, il s'agit surtout de développer l'employabilité du filleul. Pour le parrain, cette action d'accompagnement est un exercice d'ouverture sur son environnement sociétal et participe à la responsabilité sociale de son entreprise.

Une ouverture sociétale pour les entreprises

On peut être parrain en consacrant quelques heures par mois à l'accompagnement d'une personne en recherche d'emploi. Au minimum une fois par mois, parrain et filleul se rencontrent pour apprécier l'avancée des recherches du filleul, fixer des objectifs, donner des conseils sur le CV, simuler des entretiens.
Le parrainage bénéficie de l'encadrement du CREPI :

- Il constitue un relais pour répondre aux questionnements des parrains comme des filleuls,
- Il fournit des outils d'aide à l'accompagnement (guide à destination des filleuls et des parrains)
- Il propose une formation des futurs parrains.

En 2017, sur les **30 filleul(e)s accompagné(e)s** par un parrain ou une marraine, **90% ont eu une solution professionnelle** au cours du parrainage ou à son issue, dont **90% en emploi durable.**

Témoignage d'une MARRAINE au CREPI Alsace :

« Le parrainage est une belle responsabilité : Accompagner son filleul vers la réussite dans l'écoute et le respect. Les clés du succès ? Du pragmatisme et du parler vrai : Définir avec son filleul un projet réaliste, lui donner des astuces et des outils pour plus d'efficacité dans ses recherches, l'aider à se structurer, à se fixer des objectifs et à s'y tenir, contribuer à ce qu'il reprenne ou garde confiance en lui, lui donner les clés d'un entretien réussi... Je vois le parrainage comme un coup de pouce gagnant-gagnant : Je sensibilise mon filleul au monde de l'entreprise, à ses codes et ses exigences. Il me reconnecte aux réalités du marché du travail et de la formation. Et quand la confiance s'installe, c'est une grande récompense !» - *Sandra L. Enedis*

Devenir parrain

Si vous souhaitez devenir parrain, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CREPI Alsace au 07.82.10.52.05

Partenaires financiers :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE DE FRANCHE-COMTÉ

CREPI
Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion
ALSACE

CREPI Alsace
Chez Drh Clemessy SA 18 rue de Thann BP 2499
68057 MULHOUSE Cedex

Laëtitia ROUARD—Responsable
Tél. 07 82 10 52 05
Laetitia.rouard@crepi.org